

Le projet victime de la complexité administrative et d'un mouvement général de construction...

La dizaine d'années qui sépare l'élaboration de la concrétisation découle pour une part d'une grande lenteur administrative. Il faut à ce propos souligner le contexte général de construction de bâtiments scolaires. Le ministère de l'Instruction Publique doit traiter des centaines de dossiers. Certaines communes ne disposent tout simplement pas de bâtiment pour les services de mairie. Le cas de ces communes préoccupe plus le gouvernement ; il en est de même pour les communes étendues dont l'école se trouve parfois à plusieurs kilomètres des hameaux les plus reculés, et sur le territoire desquelles la présence d'écoles de hameau est plus que nécessaire. Par conséquent, le projet de Contamine-sur-Arve ne peut être traité en priorité. Ensuite, le retard des démarches est imputable aux différents intermédiaires administratifs par lesquels transitent les dossiers : commune, sous-préfecture, préfecture, Comité Départemental des Bâtiments Scolaires et ministère de l'Instruction Publique. De surcroît, comme nous pouvons le voir, les avis ne s'accordent pas toujours.

Mais surtout il faut souligner dans ce cas la naïveté de la commune qui fait dresser des projets élevés tout en comptant sur une participation majeure du gouvernement, et ce en dépit de la loi fixant le plafond des subventions gouvernementales à 12.000 F pour ce genre de bâtiment. Or nul n'est censé ignorer la loi ! En effet le premier projet s'élève à un peu plus de 20.000 F ; en 1883, suite aux modifications proposées par le Comité Départemental des Bâtiments Scolaires, il s'élève à 23.452,20 F ; en 1885, il est réduit de 1.500 F ; et comme la municipalité s'aperçoit qu'elle ne pourra faire face financièrement à la construction il est réduit définitivement en septembre 1885 à la somme de 16.010,84 F. Par esprit d'économie, l'adjudicataire est l'entrepreneur qui concède le plus important rabais sur le devis : Pierre Giletto offre alors un rabais de 13 % !

Néanmoins, malgré la multitude de projets étudiés, des modifications importantes sont encore décidées en cours de construction : 6 mois après le début des travaux, on décide de changer la cour et les préaux de côté et de les placer au sud-est de l'école, soit en face de l'entrée pour mettre les élèves "à l'abri des vents du nord toujours très vifs et très frais dans cette localité pendant l'hiver".

... mais surtout victime de conflits et de litiges.

L'architecte est en partie responsable de la situation : il est avant tout l'auteur de ces projets coûteux qui, financièrement irréalisables, ont retardé la construction -, et si la commune a dicté ses choix, il n'a pas su la convaincre de construire un édifice plus en accord avec les ressources communales. Il fait aussi preuve d'exigences osées : en juin 1885, un courrier de la préfecture nous apprend que Jules Guy, domicilié à Bonneville réclame des frais de voyage pour la surveillance du chantier de l'école qui se trouve à quelque huit kilomètres de chez lui.



L'entrepreneur pose aussi des problèmes. Comme nous l'avons vu, il est choisi comme adjudicataire des travaux parce qu'offrant le plus important rabais. Or, la règle du moins cher, n'est pas souvent propice à la qualité des travaux, d'autant plus lorsque ceux-ci ne sont pas payés. La suspension du chantier en 1886 - alors que le bâtiment paraît en passe d'être achevé - semble imputable à la commune qui ne paie pas l'entrepreneur pour les travaux exécutés. Un conflit éclate donc entre les deux protagonistes et l'entrepreneur ne veut pas poursuivre le chantier qui reste en l'état pendant plus d'une année. D'où la volonté du conseil municipal d'intenter un procès contre Pierre Giletto. Puis en 1890 la commune décide de prendre un deuxième entrepreneur (Catella) de manière à terminer la construction de l'école. L'école est ouverte à la classe en 1891, mais de nombreuses malfaçons sont décelées ; Giletto ne sera d'ailleurs payé qu'une fois les vices de construction corrigés.

En plus des difficultés causées par l'avancement du chantier, la commune semble souffrir de tensions locales suscitées par la création de l'école, dont il faut cependant nuancer l'impact sur le chantier de construction dans le sens où elles n'ont à aucun moment affecté la marche des travaux.

Une délibération du conseil municipal du mois de juin 1880 ⁽¹⁵⁾ nous révèle à propos du départ en